

Appel à propositions 2020 Horizon 2020 **FOOD 2030 - Donner aux villes les moyens d'agir en tant qu'agents de transformation du système alimentaire**

Références de l'appel

[CE-FNR-07-2020](#) - FOOD 2030 - Donner aux villes les moyens d'agir en tant qu'agents de transformation du système alimentaire

Actions d'innovation (IA - Innovation Actions)¹

Contexte

Nos systèmes alimentaires actuels sont menacés par les défis environnementaux (changement climatique, perte de biodiversité, rareté et dégradation des ressources naturelles) et par les inégalités sociales (amplifiées par la pauvreté, la faim, la malnutrition et l'urbanisation) qui exercent une forte pression sur les villes et leurs interfaces péri-urbaines.

D'ici 2050, la demande alimentaire va augmenter et plus de 70% de la population vivra dans les villes. Il faut donc repenser le rôle des villes pour qu'elles puissent établir des stratégies à long terme permettant d'assurer à leurs habitants et aux territoires environnants une alimentation sûre, saine et durable.

Dans ce contexte, les autorités locales ont un rôle déterminants à jouer en rassemblant les acteurs du système alimentaire et les citoyens dans le cadre d'un **Système Alimentaire Ville-Région (City Region Food System - CRFS²)** visant à fournir des solutions ayant un réel impact sociétal. Les politiques alimentaires urbaines varient cependant considérablement d'une ville à l'autre et la plupart des initiatives existantes sont fragmentées et se concentrent uniquement sur la production et/ou la consommation.

L'objectif de cet appel à propositions est donc d'aider les villes à surmonter les obstacles existants à la transformation de leur système alimentaire et à élaborer des politiques/stratégies alimentaires urbaines intégrées, durables et sûres, conformément aux priorités politiques de [l'initiative FOOD 2030](#), du [programme urbain des Nations unies](#) (adopté en 2016 à l'occasion de la conférence Habitat III) et de [l'objectif 11 « Villes et communautés durables »](#) des objectifs de développement durable (ODD).

Actions soutenues

Les projets présentés devront soutenir les villes et leurs territoires périurbains dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques alimentaires urbaines répondant aux quatre priorités de FOOD 2030³, accompagnées du déploiement d'actions concrètes.

¹ Il s'agit de projets collaboratifs qui consistent principalement en des activités visant directement à produire des plans, arrangements ou concepts pour un produit, procédé ou service nouveau ou amélioré. Ces activités peuvent inclure prototypage, essais, démonstration ou pilotes, validation du produit à grande échelle, première commercialisation. Les projets peuvent inclure des activités limitées de recherche et de développement.

² Dans ce contexte, le CRFS fait référence à la nature hybride du système alimentaire de n'importe quelle ville, qui peut inclure les fermes urbaines, périurbaines et rurales voisines tenant compte de la complexité des liens entre les villes et les campagnes. Sur le sujet, cf. par exemple :

- www.fao.org/3/a-i4789e.pdf et <http://www.fao.org/3/i9255en/i9255en.pdf>
- <https://www.ruaf.org/sites/default/files/City%20Region%20Food%20Systems%20literature%20review.pdf>

³ 1) La nutrition pour une alimentation saine et durable ; 2) Des systèmes alimentaires respectueux du climat et de l'environnement ; 3) Circularité et efficacité stratégique sur les usages potentiels de ces technologies ; 4) Innovation et responsabilisation des citoyens/collectivités

L'innovation doit être encouragée par la création de *living labs*⁴ FOOD 2030 en tant qu'écosystèmes d'innovation ouverts.

Les candidatures devront tenir compte des bonnes pratiques existantes dans les villes déjà engagées sur le sujet (par exemple, les signataires du *Milan Urban Food Policy Pact - MUFPP*⁵). Elles devront impérativement inclure des villes de différentes tailles et de différentes parties de l'UE ayant un "bon bilan" en matière de transformation des systèmes alimentaires et d'autres moins expérimentées mais aspirant à mettre la transformation des systèmes alimentaires au cœur de leur agenda politique.

Elles devront également soutenir des processus politiques participatifs réunissant un large éventail d'acteurs publics et privés dans l'ensemble du système alimentaire, « de la ferme à l'assiette »⁶. **L'installation d'un *living lab* dans chaque ville participante est impérative**, de même que **la collaboration avec les autorités locales/régionales en vue d'un engagement politique** et de l'institutionnalisation et du déploiement pérenne des politiques alimentaires.

Les propositions doivent également prévoir :

- **une stratégie de communication** pour partager les meilleures pratiques afin d'inspirer et de mobiliser d'autres villes, régions et gouvernements ;
- **de consacrer des ressources pour attirer des investissements** supplémentaires et assurer la viabilité à long terme des actions prévues ;
- **une coordination forte et centralisée** pour aider les villes participantes à mettre en œuvre une approche harmonisée et permettre une comparabilité des résultats et des évaluations ;
- **la mise en place d'un groupe de travail spécifique en vue de coopérer étroitement** avec la Commission européenne et avec les autres projets financés dans le cadre de cet appel à propositions, voire avec d'autres projets européens pertinents (par exemple, ceux financés au titre de l'appel 2019 « *Approches novatrices et axées sur les citoyens dans les systèmes alimentaires des villes* » - [CE-SFS-24-2019](#)).

Résultats attendus

- **la production d'argumentaires solides** sur les systèmes alimentaires urbains à l'intention des décideurs en vue de faciliter l'élaboration des politiques ;
- **le renforcement de l'engagement politique et de la capacité des décideurs** à mettre en œuvre des stratégies, des feuilles de route et des actions coordonnées en rapport avec les priorités de l'initiative FOOD 2030 ;
- **la création d'un vaste réseau de villes/collectivités européennes pilotes** qui élaboreront des politiques, mettront en œuvre et des actions (y compris dans le cadre de *living labs*), testeront de nouvelles pratiques et deviendront les ambassadeurs des nouveaux modèles de système alimentaire urbain ;
- **la reconnexion des citoyens à l'alimentation** en encourageant les changements de comportement (en faveur d'une alimentation saine et durable, d'une production et d'une consommation responsables), en renforçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les citoyens comme pour les ruraux et en améliorant l'inclusion sociale et l'équité de tous les acteurs des systèmes alimentaires ;

⁴ Un *living lab* regroupe des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations, des acteurs individuels, dans l'objectif de tester « grandeur nature » des services, des outils ou des usages nouveaux. Il s'agit de sortir la recherche des laboratoires pour la faire descendre dans la vie de tous les jours, en ayant souvent une vue stratégique sur les usages potentiels de ces technologies. Tout cela se passe en coopération entre des collectivités locales, des entreprises, des laboratoires de recherche, ainsi que des utilisateurs potentiels.

⁵ <http://www.milanurbanfoodpolicypact.org/signatory-cities>

⁶ Par exemple, des producteurs, des transformateurs, des détaillants, des acheteurs, des opérateurs de l'industrie des services alimentaires, des nutritionnistes, des universités, des PME et des entreprises locales/régionales, des éducateurs, des spécialistes des sciences comportementales et sociales, des musées/centres scientifiques, des associations professionnelles, des entreprises innovantes dans le secteur des TIC, des banques, des investisseurs de capital-risque, des ONG, des médias et des citoyens.

- **la création d'opportunités d'innovation, d'emplois et de croissance** pour tous les acteurs des systèmes alimentaires dans les métropoles et les régions urbaines.

• Conditions d'éligibilité

Conditions générales : Le projet doit répondre aux conditions générales [d'éligibilité](#) et [de recevabilité](#) d'H2020. Sont éligibles les entités juridiques définies comme personnes physiques ou morales des Etats membres de l'UE, des [pays avec lesquels l'UE a signé un accord d'association](#) et des pays inscrits sur la liste de [l'Annexe A](#) du programme de travail d'Horizon 2020⁷.

Conditions spécifiques : Les partenaires doivent être établis dans **3 États différents** et être indépendants les uns des autres (au sens de [l'article 8 des règles de participation](#)).

• Budget et taux de cofinancement européen

Le budget total pour cet appel à propositions est de **38 millions d'euros**.

La Commission estime qu'une contribution européenne d'environ **12 millions d'euros** devrait permettre d'obtenir les résultats escomptés dans **des consortia réunissant une dizaine de villes** (3 projets pourraient donc être soutenus au titre de cet appel). Néanmoins, cela n'exclut pas la soumission et la sélection de propositions dont le budget serait plus ou moins élevé ou réunissant un nombre de villes différent.

Taux de cofinancement européen : 70% (taux en vigueur pour les actions d'innovation)

• Calendrier

15 octobre 2019 : ouverture officielle de l'appel à projet

22 janvier 2020 : date limite de dépôt des propositions en une seule étape (*single-stage*)

• Informations complémentaires

- [Programme de travail 2018-2020 « Sécurité alimentaire, Agriculture et Foresterie durables et Bioéconomie » d'Horizon 2020](#)
- [Présentation succincte](#) de l'appel lors de [la journée d'information H2020 « Sécurité alimentaire, Agriculture et Foresterie durables et Bioéconomie »](#) organisée à Bruxelles le 4 juillet 2019.
- Présentations générales "[Key facts on Societal Challenge 2 calls](#)" et "[Highlights of the 2020 calls](#)"
- Points de Contact National (PCN) « Sécurité alimentaire, agriculture durable, recherche marine et maritime, bioéconomie et biotechnologies » :
Rafael GARCIA-VILLAR ([INRA](#) - Alliance [AllEnvi](#))
pcn-bio@recherche.gouv.fr +33 5 82 06 63 33

⁷ [Certains Etats](#) ont également adopté des dispositions spécifiques afin que leurs participants puissent être éligibles aux projets du programme Horizon 2020.